

L'église mère de Saint-Eustache à donner?

La paroisse Saint-Eustache ne peut plus assumer les coûts d'entretien

par Dany Cloutier

Parce qu'elle n'a tout simplement plus les moyens d'en assumer la charge, la paroisse Saint-Eustache a annoncé sa volonté de se départir de l'église mère de Saint-Eustache, située en bordure de la rivière des Mille Îles, en plein cœur du secteur historique de la ville.

La fabrique de la paroisse a annoncé son intention de mettre en place un comité avec la Ville et différents intervenants. Cette décision est survenue à la suite d'une réflexion lancée en janvier 2008 par les administrateurs de la paroisse sur les finances et l'avenir de la paroisse en tant que tel. Il faut savoir que l'essentiel du financement de la paroisse Saint-Eustache lui provient de la dîme, et que ses revenus, tout autant que le taux de pratique religieuse active, sont en forte baisse. «Moins de 15 % des paroissiens portent sur leurs épaules le fardeau d'une église patrimoniale qui fait la fierté de toute la région. Ce n'est plus possible», dit-on. L'église mère de Saint-Eustache est de loin, parmi les quatre lieux de culte que compte la paroisse, celui qui coûte le plus cher. Seulement pour les frais de fonctionnement comme l'entretien, le chauffage, l'électricité et les assurances, cette église a coûté 100 947 \$ en 2008. En comparaison, les trois autres lieux de culte que sont Saint-Esprit, Christ-Roi et Sainte-Marguerite-Bourgeoys ont coûté, au total, 38 000 \$. Un déficit de plus de 65 000 \$ est prévu pour la paroisse en 2008 et les prévisions budgétaires pour 2009 prévoient un déficit de 58 000 \$. On estime à quelque 500 000 \$ les travaux à faire sur l'église mère de Saint-Eustache pour lui redonner son lustre. Ajoutons une baisse de revenus anticipée pour les prochaines années et une augmentation des coûts d'entretien, et la paroisse Saint-Eustache se retrouve tout simplement dans une impasse. Et impossible d'obtenir les fonds supplémentaires nécessaires de la part de l'évêché, qui est lui aussi aux prises avec des problèmes financiers.



(Photo Michel Chartrand) - Michel Lalonde, responsable des finances, Sylvain Lauzon, prêtre de la paroisse, Nycole Pepper, président de la Fabrique, et Jean-Gilles Latour, marguillier.

Une paroissienne, qui a participé à la réflexion et qui était présente au moment de l'annonce de cette décision, a fait valoir que l'important, pour elle, était la transmission de ses croyances religieuses, peu importe le lieu. «Je veux mettre mon argent dans la transmission de la foi, pas dans des frais de chauffage», a-t-elle dit. Oui, l'église mère de Saint-Eustache est un lieu formidable pour célébrer les baptêmes, les mariages. Sauf que, comme le faisait remarquer cette intervenante, une fois que le petit est baptisé et que le mariage a été célébré, on n'y retourne plus, et on ne contribue pas à la paroisse. Elle a tout à fait raison.

Selon les constats des administrateurs de la paroisse, «l'essentiel de la mission, c'est d'offrir aux paroissiens les services religieux dont ils sont en droit de s'attendre, même au détriment des immobilisations». La décision des écoles de ne plus offrir de cours de religion fait en sorte que la paroisse doit assumer de nouvelles responsabilités en la matière, qui se traduisent par des responsabilités additionnelles. Autre argument pour la paroisse: l'église Saint-Eustache est un bâtiment patrimonial qui, de par cette caractéristique, appartient à la collectivité. La paroisse ne peut donc pas être la seule à en assumer la préservation.